

NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

CAMPAGNE DE BOURSE NATIONALE DE COLLEGE ANNEE SCOLAIRE 2022 – 2023

Le Marin, Le vendredi 02 septembre 2022

Chers Parents,

La campagne de bourse a débuté le **1er septembre et se termine le 21 octobre 2022.**

Pour la rentrée 2022, 2 possibilités s'offrent aux parents pour faire la demande de bourse de collège :

1. La téléprocédure sur le portail Educonnect en ligne : code remis aux élèves.
Procédure qu'il faudra privilégier pour la demande de bourse.
M. MORMIN, AED-TICE, se tient à la disposition des parents souhaitant de l'aide selon le planning ci-dessous :
 - Mercredi : 8h00 – 12h00
 - Vendredi : 8h00 – 12h00
2. Le formulaire « CERFA » : dossier remis aux élèves et téléchargeable sur Internet.
En cas de fratrie, il faut un dossier pour chaque enfant.

Dans tous les cas, la demande de bourse doit être déposée ou envoyée, accompagnée de la pièce justificative nécessaire au Secrétariat de Gestion aux heures de bureau.

N. B. : L'avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021

Je vous prie d'agréer, Chers Parents, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Principale,

DANIELE DEMONIN